

Webinaire organisé avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France

La valeur de l'existant

Réhabiliter pour mieux habiter

Comment reconnaître et apprécier les qualités d'un bâti existant ordinaire ? Comment évaluer ses qualités, au-delà de sa valeur patrimoniale ? Comment allier rénovation énergétique et attentes du logement contemporain ? Comment éviter une banalisation et la multiplication de solutions standardisées de rénovation énergétique dans le logement collectif ?

Rencontre animée par Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE des Yvelines

Webinaire #1

Mardi 19 janvier 2021 de 9h30 à 11h30

9h30 - Introduction. Qu'entend-on par bâti ordinaire ?

De la nécessité d'intervenir sur l'existant, sans critère d'ancienneté ou d'intérêt patrimonial identifié.

9h45 - Réhabiliter plutôt que démolir : la commande en question.

Quel processus de décision ? Quels avantages ? Quelles exigences ? Quelles limites ?

- **Retour d'expérience : Maud Collignon, directrice de l'architecture, I3F**
- **Points de vue de professionnels (architecte, bailleur, promoteur)**

10h30 - Le diagnostic, préalable à toute intervention.

L'importance de coupler analyse anatomique, structurelle du bâtiment ; étude historique ; étude thermique et d'usages, pour identifier à la fois les potentiels et les limites de la transformation

- **Témoignage : Philippe Prost, architecte - sous réserve**
- **Points de vue de professionnels (ABF, architecte, ingénieur, bailleur)**

11h15 - Conclusion